



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Seine-Maritime

Présidence
CD/CT/ND 122-18
Mandature 2016 – 2021
Bureau 2016-2021/2018/21

**EXTRAIT DE
PROCES-VERBAL N° 2016-2021/2018-21
BUREAU DU 13 SEPTEMBRE 2018**

Sur convocation de Monsieur DORE, Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime, les membres du bureau se sont réunis le jeudi 13 septembre 2018, à 17h, au siège de la CMA 76, 135 boulevard de l'Europe à Rouen.

Sont présents :

- M. DORE – Président
- M. MOLLIEN – 1^{er} Vice-Président
- M. HUBERT – 2^{ème} Vice-Président
- Mme CHICOT – 3^{ème} Vice-Présidente – *entre en séance à 17h20*
- M. LARCHEVEQUE – Trésorier– *entre en séance à 17h20*
- M. AUTIN – Trésorier adjoint
- Mme CANTEREL – 1^{ère} Secrétaire adjointe
- M. FALEMPIN – 2^{ème} Secrétaire adjoint
- M. CROISE – 3^{ème} Secrétaire adjoint
- M. DARTOIS – 5^{ème} Secrétaire adjoint
- Mme TARLEVÉ – Secrétaire générale

Etaient absents et excusés :

- Mme DUMESNIL – 4^{ème} Secrétaire adjointe

Etait absent :

- M. PARRET – Secrétaire

Bureau n°21 : 13/09/2018

Préliminaire :

Approbation du procès-verbal du bureau en date du 05/07/18.

I – VIE INSTITUTIONNELLE

A- POINTS SOUMIS AU VOTE

Point n°1 :

Désignation d'un Elu au conseil d'administration de CURSUS en remplacement de M. LOUVET démissionnaire.

Proposition d'inscription à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale cette proposition.

Document de travail transmis préalablement :

- Plaquette de présentation de Cursus (document n°1)

Point n°2 :

Appel à cotisation d'Initiative Dieppe Bresle pour l'année 2018.

Proposition d'inscription à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale cette proposition.

Document de travail transmis préalablement :

- Bulletin de cotisation d'Initiative Dieppe Bresle en date du 01/06/18 (document n°2)

Point n°3 :

Appel à cotisation de SMA (Seine Maritime Attractivité) pour l'année 2018.

Proposition d'inscription à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale cette proposition.

Document de travail transmis préalablement :

- Appel à cotisation de SMA en date du 19/06/18 (document n°3)

Point n°4 :

Proposition d'autoriser le Président de la CMA76 à signer un protocole transactionnel mettant fin au litige opposant la CMA76 à Mme Sylvie JULIEN RETAIL en application de l'article 19bis du code de l'artisanat.

Proposition d'inscription à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale cette proposition.

Document de travail transmis préalablement :

- Article 19 bis du code de l'artisanat (document n°4)

Intervention en séance :

- Mme RIMBERT, Responsable Ressources Humaines

B- POINTS D'INFORMATIONS

Point n°5 :

Nomination par le Président DORE de Madame Clarice TARLEVE, au poste de Secrétaire Générale par intérim de la CMA 76.

Il est précisé au Bureau que la procédure de recrutement pour la vacance du poste de Secrétaire général de la CMA 76 est close depuis le 24/08/2018. Elle est effectuée par la CMA 76 sur le réseau national des chambres de métiers et de l'artisanat conformément aux dispositions du statut du personnel des chambres de métiers.

L'annonce de vacance du poste a été publiée le 03/08/2018 par circulaire de l'APCMA.

Cette nomination sera transmise à l'autorité de tutelle, c'est à dire le Préfet de Région.

Document de travail transmis préalablement :

- Article 10-I du Statut du personnel des Chambres de métiers et de l'artisanat (document n°5.1)
- Décret n°64-1362 du 30/12/1964 – article 8 bis - relatif aux chambres de métiers et de l'artisanat (document n°5.2)

Intervention en séance :

- M. DORE, Président de la CMA 76

Point n°6 :

Validation, conventionnement et financement de l'action « Des saveurs et des voiles ».

Intervention en séance :

- Mme BREBION-LEIRE, Directrice Emploi Développement Innovation

Point n°7 :

Réflexion sur le cadre législatif et son impact sur la mandature en cours.

Intervention en séance :

- M. DORÉ, Président de la CMA 76

Point n°8 :

Présentation du prochain séminaire des Elus, prévu le 14/11/2018.

Intervention en séance :

- Mme TARLEVÉ, Secrétaire générale

Point n°9 :

Retour des membres Elus du Bureau sur les dernières représentations extérieures.

Intervention en séance :

- Mesdames, Messieurs les Elu(e)s

Préliminaire :

Approbation du procès-verbal du bureau en date du 05/07/18.

LE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU DU 05/07/18 EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

I – VIE INSTITUTIONNELLE

A- POINTS SOUMIS AU VOTE

Point n°1 :

Désignation d'un Elu au conseil d'administration de CURSUS en remplacement de M. LOUVET démissionnaire.

Proposition d'inscription à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale cette proposition.

Document de travail transmis préalablement :

- *Plaquette de présentation de Coursus (document n°1)*

Résolution 2016-2021 /2018-21 B.389 :

LA PROPOSITION DE DESIGNATION DE MONSIEUR FALEMPIN COMME MEMBRE TITULAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CURSUS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE CETTE PROPOSITION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°2 :

Appel à cotisation d'Initiative Dieppe Bresle pour l'année 2018.

Proposition d'inscription à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale cette proposition.

Document de travail transmis préalablement :

- *Bulletin de cotisation d'Initiative Dieppe Bresle en date du 01/06/18 (document n°2)*

Résolution 2016-2021 /2018-21 B.390 :

LA PROPOSITION DU RENOUELEMENT DE L'ADHESION DE LA CMA 76 A INITIATIVE DIEPPE BRESLE A HAUTEUR DE 100 EUROS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE CETTE PROPOSITION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°3 :

Appel à cotisation de SMA (Seine Maritime Attractivité) pour l'année 2018.

Proposition d'inscription à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale cette proposition.

Document de travail transmis préalablement :

- *Appel à cotisation de SMA en date du 19/06/18 (document n°3)*

Résolution 2016-2021 /2018-21 B.391 :

LA PROPOSITION DU RENOUELEMENT DE L'ADHESION DE LA CMA 76 A L'ASSOCIATION SMA (SEINE MARITIME ATTRACTIVITE) A HAUTEUR DE 100 EUROS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE CETTE PROPOSITION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°4 :

Proposition d'autoriser le Président de la CMA76 à signer un protocole transactionnel mettant fin au litige opposant la CMA76 à Mme Sylvie JULIEN RETAIL en application de l'article 19bis du code de l'artisanat.

Proposition d'inscription à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale cette proposition.

Document de travail transmis préalablement :

- *Article 19 bis du code de l'artisanat (document n°4)*

Intervention en séance :

- *Mme TARLEVÉ, Secrétaire Générale*

Résolution 2016-2021 /2018-21 B.392 :

LA PROPOSITION DE DONNER MANDAT AU PRESIDENT DE LA CMA76 POUR REGULARISER UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL DANS LE CADRE DU LITIGE AVEC MME JULIEN-RETAIL, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 19BIS DU CODE DE L'ARTISANAT, EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE L'ENSEMBLE DE CETTE PROPOSITION A L'ORDRE DU JOUR DE LA PLUS PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

B- POINTS D'INFORMATIONS

Point n°5 :

Nomination par le Président DORE de Madame Clarice TARLEVE, au poste de Secrétaire Générale par intérim de la CMA 76.

Il est précisé au Bureau que la procédure de recrutement pour la vacance du poste de Secrétaire général de la CMA 76 est close depuis le 24/08/2018. Elle est effectuée par la CMA 76 sur le réseau national des chambres de métiers et de l'artisanat conformément aux dispositions du statut du personnel des chambres de métiers.

L'annonce de vacance du poste a été publiée le 03/08/2018 par circulaire de l'APCMA.

Cette nomination sera transmise à l'autorité de tutelle, c'est à dire le Préfet de Région.

Document de travail transmis préalablement :

- *Article 10-I du Statut du personnel des Chambres de métiers et de l'artisanat (document n°5.1)*
- *Décret n°64-1362 du 30/12/1964 – article 8 bis - relatif aux chambres de métiers et de l'artisanat (document n°5.2)*

Intervention en séance :

- M. DORE, Président de la CMA 76

Point n°6 :

Validation, conventionnement et financement de l'action « Des saveurs et des voiles ». Proposition d'inscription à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale cette proposition.

Intervention en séance :

- Mme BREBION-LEIRE, Directrice Emploi Développement Innovation

Résolution 2016-2021 /2018-21 B.393 :

VOTE :

LA PROPOSITION DE VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU PROJET SUIVANT :

DES SAVEURS ET DES VOILES – POUR UN COUT TOTAL DE 31 700 EUROS AVEC UN FINANCEMENT FEAMP DE 12 700 EUROS, UN FINANCEMENT DE LA REGION NORMANDIE DE 12 700 EUROS ET 6 300 EUROS D'AUTOFINANCEMENT DE LA CMA, EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE L'ENSEMBLE DE CETTE PROPOSITION A L'ORDRE DU JOUR DE LA PLUS PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°7 :

Réflexion sur le cadre législatif et son impact sur la mandature en cours.

Intervention en séance :

- M. DORÉ, Président de la CMA 76

Point n°8 :

Présentation du prochain séminaire des Elus, prévu le 14/11/2018.

Intervention en séance :

- Mme TARLEVEÉ, Secrétaire générale

Point n°9 :

Retour des membres Elus du Bureau sur les dernières représentations extérieures.

Intervention en séance :

- Mesdames, Messieurs les Elu(e)s

Résolution 2016-2021 /2017-21 B.394 :

VOTE :

LA PROPOSITION D'AJOUT D'UN POINT EN SEANCE EN VERTU DE L'ARTICLE 22 EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Résolution 2016-2021 /2018-21 B.395 :

VOTE :

**LA PROPOSITION DE NOMINATION DE MONSIEUR DOMINIQUE MOULARD COMME
PRESIDENT D'HONNEUR DE LA CMA 76 EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES
PRESENTS DU BUREAU MOINS UNE ABSTENTION.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45,



**Christophe DORE,
Président de la CMA 76.**
